

NORDLITT Mercredi 22 juillet Page:8/9

CÔTE D'OPALE

22/07/2020

SOCIAL

Séгур de la Santé le compte n'y est pas

Laurent GEUMETZ
LAURENT GEUMETZ



En juin, Séverine Vasseur avait mobilisé quelque 500 personnes pour revendiquer des avancées significatives au Ségur de la Santé.

La CGT du centre hospitalier accueille fraîchement les promesses du ministre de la Santé.

Le même rire, jaune et forcé. En prenant connaissance des dernières annonces du ministre de la Santé, Séverine Vasseur a à nouveau affiché un rictus amer. De dépit. La secrétaire de la CGT du centre hospitalier de Calais avait déjà marqué son désaccord avec les annonces consacrées aux personnels paramédicaux. Hier, les

annonces portaient sur une vision plus générale de l'hôpital public. L'annonce phare : la promesse d'ouvrir, autrement dit de créer 4 000 lits supplémentaires « à la demande » pour l'ensemble des hôpitaux de France. Soit... 2 000 établissements.

« Une fois encore, on se moque de nous, nous qui sommes en première ligne face aux patients et face aux problèmes, râle Séverine Vasseur. Le problème, avant d'ouvrir des lits, c'est de cesser de fermer des services, voire des hôpitaux entiers. Une fois encore, on est loin du compte. »

***« Il y a quelques jours,
on a voté contre les premières annonces
du Ségur. »***

Il y a quelques jours, Séverine Vasseur faisait remonter au niveau national l'avis de sa base sur les annonces pour les paramédicaux, notamment la revalorisation échelonnée en deux fois de 180 euros. « *On s'est prononcé contre ces mesures, très insuffisantes, mais les autres syndicats ont signé par crainte de ne rien avoir d'autre. Alors qu'il ne fallait pas signer et continuer à nous battre pour avoir de réelles avancées.* »

TROP D'OUBLIÉS

Former plus de professionnels, revoir le financement des établissements en modifiant partiellement la très décriée tarification à l'activité, rendre le système de remplacement des médecins « *plus efficace* », rien ne trouve grâce aux yeux de l'élue CGT calaisienne. Qui dénonce le caractère d'injustice de ces différentes mesures.

« Il y a trop d'oubliés après ce Ségur, analyse-t-elle. Les sages-femmes, par exemple, qu'ont-elles obtenu ? Rien ! On les met tantôt dans la case des professions paramédicales, tantôt dans la case médicale, mais à l'arrivée, on ne leur accorde rien de plus ! Quant aux médecins, si le service public hospitalier les payait plus, ils ne seraient pas obligés de partir dans le privé ou de faire du libéral, comme certains ici même à Calais. Et quand va-t-on revoir à la hausse leurs nuits de garde ? » Une question de plus sans réponse.

La directrice du centre hospitalier attend d'analyser toutes les annonces avant de s'exprimer ; la CFDT n'a pas été joignable.

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)